

Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01

Saint-Benoît



une ville-jardin extraordinaire!

Prévention canicule et recensement des personnes isolées et fragiles

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre du Plan national canicule de la période estivale 2025, la Mairie et le CCAS de la Ville de Saint-Benoît procèdent au repérage individuel des personnes fragilisées en situation d'isolement. En cas de fortes chaleurs, je souhaite par ce courrier vous informer plus précisément sur cette opération qui permet une intervention rapide et ciblée auprès des personnes vulnérables.

À cet effet, le registre des personnes isolées et fragiles, tenu par la Mairie, concerne :

- *Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à leur domicile ;*
- *Les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à leur domicile et reconnues inaptes au travail ;*
- *Les personnes adultes handicapées vivant à leur domicile.*

L'inscription à ce registre se fait par la personne elle-même ou un proche, à condition que la personne concernée en soit informée et ne s'y oppose pas. Cette démarche est volontaire et facultative. L'inscription se fait par courriel, courrier ou téléphone.

Pour signaler une personne susceptible de souffrir de la canicule, il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Benoît qui tient un registre strictement confidentiel, permettant une veille sociale et médicale des personnes recensées.

**Les personnes souhaitant être inscrites doivent prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Saint-Benoît : Madame Michelle BOBIN ou Madame Emilie BLANCHARD à partir du 16 juin 2025.
Téléphone : 06 42 40 06 30 - Mail : saad@saintbenoit86.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h
Service d'Aide à domicile – CCAS de Saint-Benoît : 05 49 37 44 04**

Les personnes inscrites recevront un accusé de réception de la demande. À tout moment, la personne peut demander l'annulation de son inscription. N'hésitez pas à aider et à vous faire aider !

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de ma sincère considération

Bernard Peterlongo
Maire de Saint-Benoît



Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01

Saint-Benoît



une ville-jardin extraordinaire!

« A vos côtés » Toute l'année

Le service de proximité, gratuit, auprès des personnes âgées isolées et fragilisées, « **Été à vos côtés** » et « **Noël à vos côtés** » est depuis juin 2021, actif toute l'année, pour répondre à un besoin des Sancto-Bénédictins. Ce service de visites vise à rompre l'isolement des personnes.

Madame Michelle BOBIN qui assure, actuellement, le suivi et les visites à domicile des personnes les plus fragilisées et isolées de la Ville de Saint-Benoit sera remplacée par Madame Emilie BLANCHARD à partir du 16 juin 2025.

Saint-Benoît garde le cap de la ville solidaire et respectueuse, en particulier en matière d'action sociale, en faveur des familles. C'est d'un vrai lien social et d'inclusion des personnes dont il s'agit, tissé au fil des rencontres et des années.

Si vous-même ou quelqu'un de votre entourage souhaitez bénéficier de ce service gratuit, merci de prendre contact avec

Madame Emilie BLANCHARD

Téléphone : 06 42 40 06 30 - Mail : e.blanchard@saintbenoit86.fr

Horaires : Lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h sauf le mercredi

Service d'Aide à domicile - CCAS de Saint-Benoît - 05 49 37 44 04